ARCHITECTURES

à vivre

N°5 automne 2001

S'installer
à la campagne

Rangements
nouvelles solutions

Vivre autrement
l'espace d'un loft

M 5735 - 5 - 35,00 F - RD

L'odeur du foin coupé

Par Eric Justman

Les reconversions de bâtiments ruraux en logements ou locaux d'activités sont chose courante dans les bourgs situés à proximité des métropoles régionales ou nationales. Segny, petite commune située dans l'Ain à 15 km de Genève, n'échappe pas à cette évolution.

Le village a su préserver le caractère architectural traditionnel de son centre-bourg et attire ainsi de nombreux « urbains » en quête de ruralité, ce qui a contribué à la transformation de sa périphérie progressivement dénaturée par le mitage qu'engendrent les constructions individuelles récentes sans qualité, l'implantation anarchique de panneaux publicitaires et enseignes commerciales. Tout cela, ajouté à la disparition progressive de petits bâtiments d'usage comme le lavoir, les séchoirs et la démolition des murs en pierre clotûrant les propriétés, a entrainé une dégradation du paysage bâti et de son environnement.

Extension et restructuration d'une ferme : une stratégie de transformation dans la continuité

C'est en 1995 que François Clermont, jeune architecte parisien, est contacté par son oncle, agriculteur à Segny et propriétaire d'une ferme qu'il souhaite réhabiliter et louer. Les plans sont déjà arrêtés, réalisés par l'entrepreneur local : un commerce au rez de chaussée et un logement au dessus ; il ne s'agissait au départ pour François que de remettre en forme le projet afin de déposer le permis de construire.

François connaît bien le contexte paysager : il se rend régulièrement à Segny en vacances.
Il apprécie la volumétrie simple de ces grands corps de ferme, les longs pans de toiture, la qualité des matériaux constituant l'enveloppe des bâtiments et les traitements du sol des cours, si particuliers dans la région, car constitués de galets polis.
François Clermont décide alors de reprendre l'ensemble du projet de l'extension. Tout en apportant les éléments de confort

Vue depuis le porche. L'escalier permet d'accèder à la passerelle qui dessert tous les logements.
Photos de François Clermont

L'extension s'appuie sur le corps de bâtiment existant. Le pignon sur rue présente ses meurtrières. Côté cour, le bois et l'enduit alternent. Au 1er étage, le séjour se développe derrière la façade en bardage de Red Cedar et la baie vitrée.

d'aujourd'hui demandés par le maître de l'ouvrage, il se détourne de la facilité que peut occasionner le pastiche ou une attitude sans référence à l'architecture locale et choisit de réinterpréter cette dernière pour faire acte de création.

« Les pavillons de constructeurs banalisent nos paysages avec leur style néo-régionaliste. Ils s'inspirent faussement de l'architecture paysanne sans réelle prise en compte de l'environnement architectural ou naturel». François, quant à lui, travaille sur le sens à donner à ce projet et les relations entre le nouveau bâtiment, la ferme existante et le village.

« J'ai revu les choses en profondeur, car le projet initial ne proposait pas d'approche globale. Une partie de la ferme avait déjà été transformée en logements locatifs. L'extension envisagée devait abriter un logement et un commerce et constituer une liaison entre la rue et le bâtiment existant».

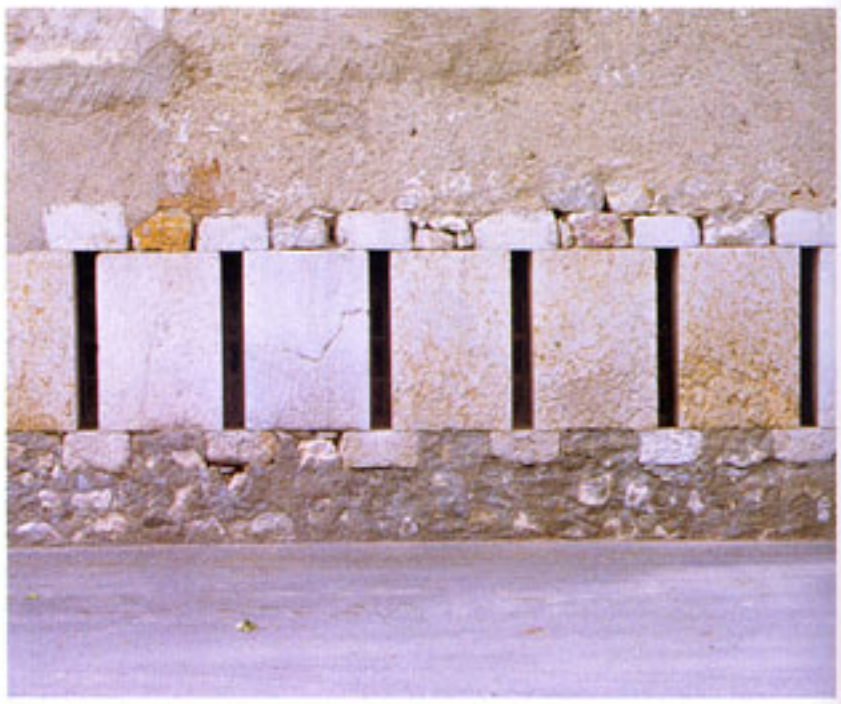

Meurtrières d'un bâtiment rural.

A cette fin, l'ensemble des bâtiments s'organise autour de la cour en galets ; une passerelle dessert les logements à l'étage. Le choix des matériaux de l'extension, leur mise en œuvre s'inspirent des détails constructifs de maisons traditionnelles rurales, tout en exprimant une contemporanéité indiscutable. Sur rue, le pignon enduit est percé de meurtrières ; coté cour, un parement de bois alterne avec une maçonnerie enduite .
Ce nouveau bâtiment est bien accueilli. François est contacté un an plus tard par un habitant du village qui souhaite transformer un bâtiment agricole en *« châlet »*.

Type de bâtiment dont s'est inspiré François Clermont

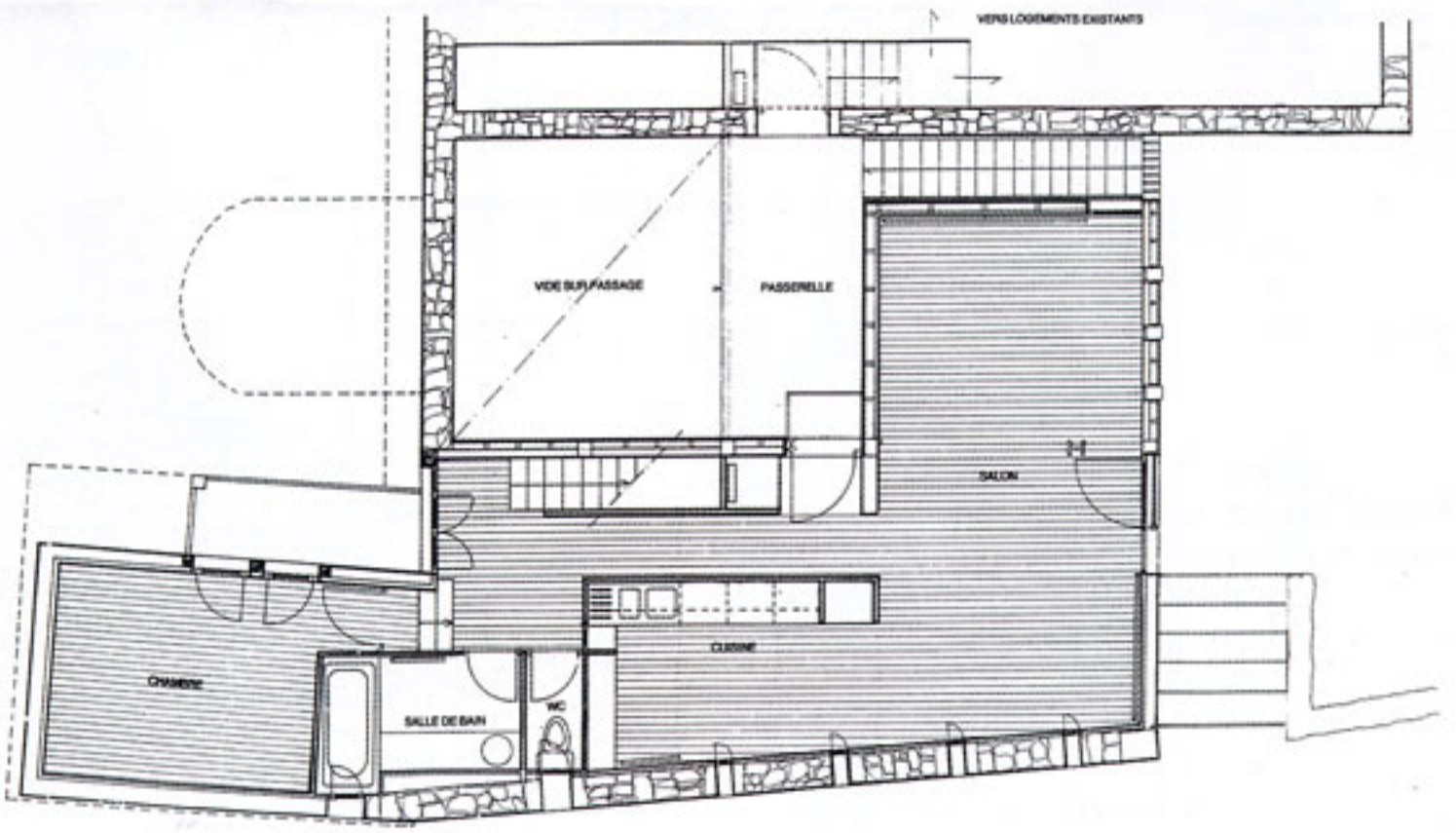

Plan du premier étage

«La verrière inonde de lumière le niveau haut du logement et la diffuse au rez-de-chaussée grâce au plancher en verre de l'étage».

Rez-de-chaussée : sur la gauche, les rangements en médium qui se développent en façade du bloc technique sur la hauteur des deux niveaux. Le plancher en verre de l'étage conduit la lumière jusqu'au centre de ce châlet d'aujourd'hui.

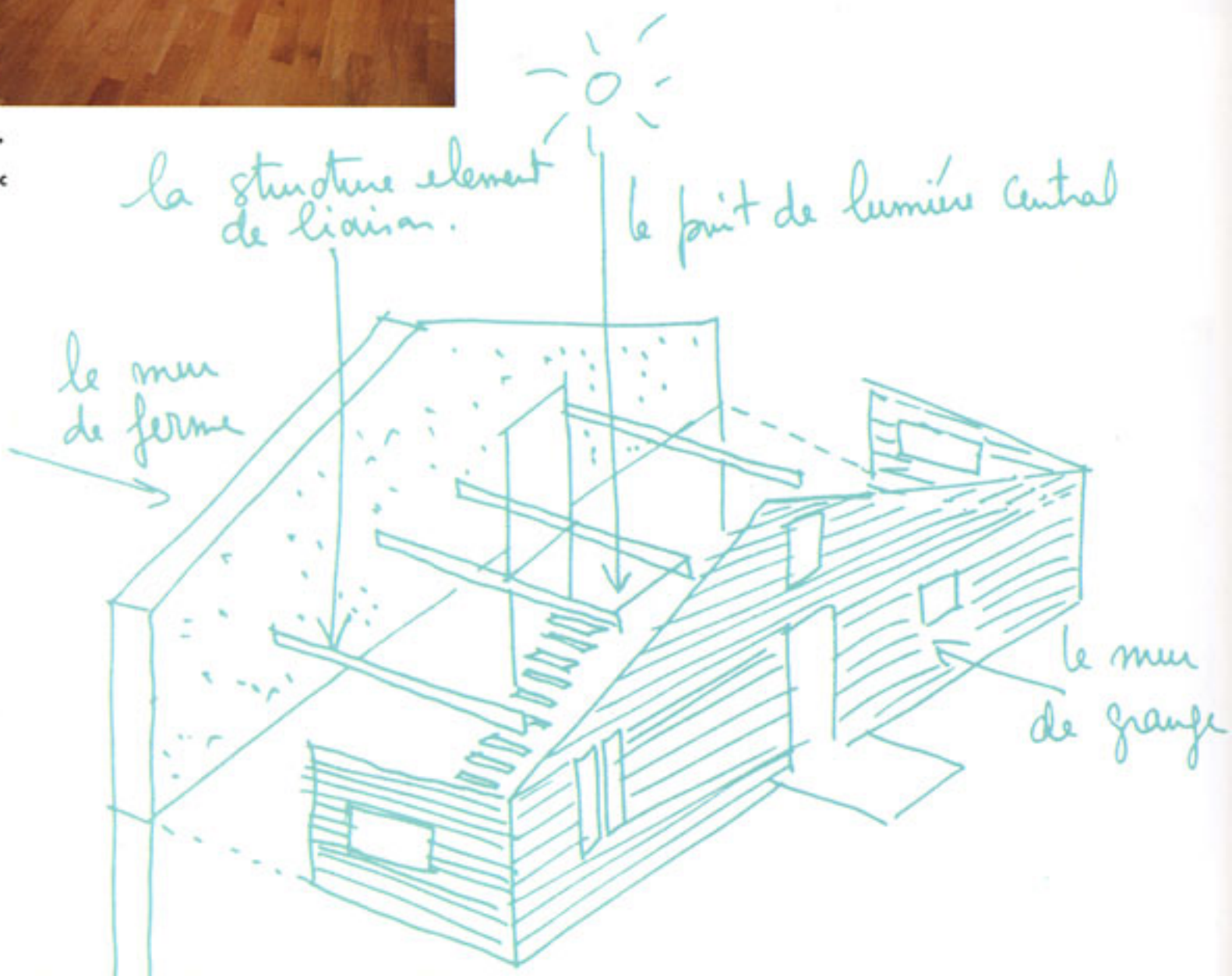

Aménagement d'une grange

Située au cœur du village, cette ancienne grange de 15 m de long par 6 mètres de large, revêtue d'un bardage en bois, était utilisée comme salle des fêtes.
L'architecte n'est intervenu que sur les aménagements intérieurs. Pour répondre aux souhaits de son client d'« habiter un châlet », François Clermont a donné une place prépondérante au bois.

« Il fallait conserver les grandes dimensions et mettre ainsi en valeur le volume initial, capter la lumière et la faire voyager au cœur du loft. J'ai créé au centre un noyau technique (cuisine, salle de bains, WC) qui se développe sur deux niveaux. Une bibliothèque et des rangements enserrent ce volume, sur l'ensemble de la hauteur, pour lui donner une verticalité. Une verrière inonde de lumière le niveau haut du logement puis la diffuse au rez-de-chaussée grâce au plancher de verre de l'étage ».

François Clermont intègre des références explicites dans ses projets contemporains, à la satisfaction de ses clients. Ces deux réalisations illustrent avec succès la complémentarité qui peut exister entre ancien et moderne. Cette démarche devrait nous inspirer plus souvent.

Cuisine en premier plan. On distingue le bloc technique et ses rangement. L'escalier trés aérien débouche sur les dalles de verre.

La Marie, chaise, polycarbonate transparent coloré, design Philippe Starck, éditée par Kartell

LE COIN REPAS

La salle à manger est située au niveau de l'accès principal. Le mur en briques apparentes et le parquet blanchi à l'eau de javel racontent à leur façon l'histoire des deux maisons. Ces traces du passé cohabitent avec les interventions architecturales, le mobilier contemporain et une estampe rehaussée de Jean-Pierre Pincemin (Sans titre, 1986).

LA CUISINE

DESIGN IN SITU

La cuisine est séparée du coin repas par une cloison formant paravent. Les meubles ont été dessinés par l'architecte. Leurs portes sont réalisées en panneaux de contreplaqué filmé. Le sol est en béton mélangé à du sable noir et noirci à l'acide. Le tableau de Bruno Rousselot (Sans titre, 1999) , les appliques murales et la fenêtre forment une composition graphique avec le meuble à roulettes Mobil.

Mobil, meuble d'appoint à roulettes, design Antonio Citterio, édité par Kartell

LE COIN LECTURE

En face de la salle à manger, un espace de la pièce est consacré à la lecture. Un canapé Ploof prend place à côté des étagères conçues pour exposer des tableaux de petits formats, dont l'un de Bernard Piffaretti (1996).

Ploof, canapé, design Philippe Starck, édité par Kartell